



# # STOP GAZETTE

N° 10 du 2 Septembre 2021

## Bonne rentrée !

Les aménagements de sécurité sont dans les starting-blocks !

Après la bonne surprise d'avoir eu une nouvelle couche de roulement sur Fresne, nous attendons la validation définitive par le département de nos plans. Nous sommes fiers de porter un projet dont les investissements prévus sont d'une envergure inédite pour notre commune et en particulier pour Bourgogne. Notre philosophie est d'apaiser la circulation, protéger les riverains tout en la rendant plus fluide. Nous espérons être prêts pour le début de la campagne betteravière.

Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

Nicolas Habare  
Votre maire

## Septembre à la médiathèque

### Rencontre avec l'univers de CSIL



#### ✓ Exposition du 13 septembre au 25 octobre

(Aux horaires d'ouverture de la médiathèque)

*Viens fabriquer et décorer ta maison de papier et dessiner le village de tes rêves !*

#### ✓ Le mercredi 15 septembre à 17h30

*Lectures d'albums de CSIL.*

#### ✓ Les mercredis 22 et 29 septembre à 17h30

*Fabrication d'un livre pêle-mêle plein de défauts.*

*Inscription appréciée à partir de 5 ans*

Pour plus de renseignements 03.26.97.69.28

[bilibourgogne51@orange.fr](mailto:bilibourgogne51@orange.fr)

NB: à partir de 18 ans, le pass sanitaire sera demandé pour entrer.

## Les Journées du Patrimoine se dérouleront les 18 et 19 Septembre :

L'occasion pour nous d'apprécier les richesses de notre commune :

- l'Église Saint Pierre - Saint Paul sera ouverte de 14h à 17h30 : différents organistes se succéderont.

- le Mausolée et ses mosaïques exceptionnelles sera ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h : Inscription au préalable au 06 83 24 50 73.

***l'Association de Sauvegarde du Mausolée a le plaisir de vous offrir une carte postale pour vous faire découvrir ses magnifiques mosaïques.***



## **BOUGEONS ENSEMBLE POUR LA PARALYSIE CEREBRALE !**

### **STEPTEMBER, c'est quoi ?**

Créé en Australie en 2010 et arrivé en France pour la première fois en 2019, ce défi consiste à faire 10 000 pas par jour du 1er au 30 septembre 2021 et à collecter des fonds pour la recherche sur la paralysie cérébrale. Cet évènement est rendu possible grâce à la Fondation Paralysie Cérébrale (reconnue d'utilité publique, elle est la seule spécifiquement dédiée à la recherche sur la paralysie cérébrale).

**La Commune de Bourgogne Fresne** a immédiatement répondu présente aux côtés de l'AAIMC NE afin de soutenir l'ESATLETES dans leur collecte de fonds.

### **Il ne manque plus que vous !**

Comment nous aider ? Tout simplement en participant aux animations que nous vous proposerons en Septembre ou en réalisant un Don via [www.steptember.fr](http://www.steptember.fr) cliquez sur l'onglet « chercher » puis onglet « Equipe » L'ESATLETES ou nos tirelires (médiathèque et boulangerie).

#### ✓ **Le Samedi 4 septembre**

L'Esatlètes tiendront un stand sur le forum des associations, au gymnase de Bourgogne de 9h à 12h. Nous proposerons une vente de pâtisseries sucrées, salées et des cafés.

#### ✓ **Le Samedi 11 septembre**

Mme Thérèse Rimbert s'associera à l'équipe d'Esatlètes et proposera aux enfants des activités manuelles de 10h à 12h, à la médiathèque de Bourgogne. Une participation de 5 euros par enfant sera demandée et intégralement reversée à la Fondation Paralysie cérébrale. Inscription conseillée, 10 enfants maximum.

#### ✓ **Le Samedi 18 septembre**

Mme Mérielle Kermann aux côtés d'Esatlètes animera une session sportive fitness ouverte à tous. Rendez-vous 11h, dans la cour de la Buissonnière. Une participation de 5 euros par personne sera demandée et intégralement reversée à la Fondation Paralysie cérébrale.

#### ✓ **Le Samedi 24 septembre**

Mme Thérèse Rimbert aux côtés d'Esatlètes et proposera une nouvelle séance d'activités manuelles aux enfants de 10h à 12h, à la médiathèque de Bourgogne. Une participation de 5 euros par enfant sera demandée et intégralement reversée à la Fondation Paralysie cérébrale. Inscription conseillée, 10 enfants maximum.

**L**e 4 septembre : Un RDV le matin et un autre le soir !

**SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2021**

**De 9h00 à 12h00**

**CARREFOUR  
DES  
ASSOCIATIONS  
2ÈME ÉDITION**

**VENEZ TROUVER  
L'ACTIVITÉ  
QUI VOUS CONVIENT**

NOUVELLES ACTIVITÉS  
EN PARTENARIAT AVEC  
LA COMMUNE D'AUMÉNAUCOURT

- Activités sportives
- Activités musicales
- Activités culturelles
- Partage et solidarité

**Au gymnase de Bourgogne**

Pass sanitaire obligatoire  
Masque obligatoire pour les - de 11 ans  
Merci d'apporter votre stylo

**Soirée**

Pique-nique à partager

Chacun amène son repas ...

**À L'ANCIENNE MARE DE FRESNE  
(au bout de la rue Quantinet)**

**À PARTIR DE 18h30**

Distribution des lampions à 21h

Retraite à 21h15

Feux d'artifice à 22h

La mairie et le comité des fêtes s'occupent de la buvette et de l'animation musicale

## **Le comité des fêtes de Bourgogne Fresne vous présente vos prochains rendez-vous :**

✓ **Le samedi 4 septembre**

Participation au carrefour des associations au gymnase de Bourgogne et pique-nique partagé en soirée à Fresne les Reims

✓ **Le samedi 18 septembre**

Une journée au bord de l'eau à l'étang du vivier de Boulton sur Suipe avec concours de pêche

✓ **Le dimanche 31 octobre**

Halloween à Fresne les Reims

✓ **Le samedi 20 novembre**

Beaujolais nouveau à Bourgogne

✓ **Le samedi 18 décembre**

Spectacle de Noël à Fresne les Reims

### **zoom sur l'animation du 18 septembre**

Concours de pêche le matin et pêche libre l'après-midi.

Concours en deux manches avec tirage au sort pour les emplacements.

1<sup>ère</sup> manche de 8h à 9h30 / 2<sup>ème</sup> manche de 10h à 11h30.

Une baguette à l'eau par pêcheur. Tous les appâts sont autorisés sauf leurres et cuillères.

Amorçage interdit. Carpe à remettre à l'eau obligatoirement. Brochet autorisé quelque soit la taille.

Deux classifications avec résultat par pesée : adultes / enfants de moins de 12 ans.

La pêche est interdite dans la rivière, les chiens sont autorisés en laisse et les enfants sont sous la responsabilité des parents.

10 € la journée (pêcheur), gratuit pour les enfants et accompagnants

Tables, chaises, barbecues à disposition ... n'hésitez pas à apporter votre pique nique.

Inscriptions avant le 10 septembre en déposant votre règlement au secrétariat de la mairie de Bourgogne. Renseignement 06.20.65.75.96 ou 06.99.10.61.46

MAIRIE DE BOURGOGNE-FRESNE 2 place de la Mairie 51110 BOURGOGNE-FRESNE

Tel 03 26 97 50 56 / [mairie@bourgogne-fresne.fr](mailto:mairie@bourgogne-fresne.fr)



Mairie.Bourgogne.Fresne



Mairie\_de\_bourgogne\_fresne

[www.bourgogne-fresne.fr](http://www.bourgogne-fresne.fr)

*Bulletin mensuel d'informations*

*Editeur : Mairie de Bourgogne Fresne*

*Directeur de la publication : Nicolas Habare*

*Directeur de la rédaction : Carole Sangnier*

*Tirage par nos soins : 690 exemplaires*

*Numéro ISSN en cours*